



Keleier Bodilis

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

Fermée le 2 janvier au matin

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

☎ 02 98 68 07 00

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 9h00 à 12h00

Levée du courrier : 15h30

Fermée le 2 janvier au matin

Médiathèque

☎ 02 98 68 25 34

Mercredi de 15h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Dimanche de 10h00 à 12h00

Fermée le 1^{er} janvier

Déchetterie

☎ 02 98 68 99 99

Du lundi au samedi
8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h30

Médecin de garde ☎ 15 SAMU

Pharmacie de garde ☎ 3237

Pompiers ☎ 18 - Portable 112

Gendarmerie ☎ 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte Janvier 2025

06 87 03 51 57



Mairie de Bodilis

☎ 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Mail : accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis



Bulletin municipal Janvier 2025



Nedeleg Laouen ha Bloavez Mad Joyeux Noël et très bonne année 2025 à toutes et tous de la part de tous les Élus, jeunes et moins jeunes.

L'année 2024, se termine, Noël approche avec toutes les décorations de plus en plus variées !

Cette année encore, vous pourrez profiter du Noël à Bodilis le dimanche 29 décembre en assistant à un spectacle, en dégustant du vin chaud devant un feu de bois, et en espérant la visite du Père Noël.

Cette année, nos efforts se sont portés vers la jeunesse, avec l'ouverture de la Maison d'assistantes maternelles en octobre et l'agrandissement du parc de loisirs dans le bois attenant. Pour 2025 les directives du Préfet sont claires : les investissements devront être bien ciblés et faits dans les temps, avec des aides en diminution. Nous resterons vigilants pour nos budgets. Même si l'actualité politique nationale ne pousse pas à l'optimisme, de nombreux projets vont malgré tout être menés en 2025 avec la rénovation de la maison Quéran, l'agrandissement de la cour de l'école, l'extension du pôle enfance, l'enfouissement des réseaux et la sécurisation de la rue du Bugn.

Joyeux Noël à toutes et tous ! Un grand merci à celles et ceux qui accordent du temps pour que chacun puisse s'épanouir. Une mention spéciale au nouveau comité des fêtes qui ne manque pas d'idées.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une excellente année 2025 aux aîné(e)s, aux nouvelles familles, aux bébés de l'année et à tous les Bodilisiennes et Bodilisiens. Que 2025 vous apporte la santé, la satisfaction, la joie et la sérénité !

Le Maire, Guy Guéguen

Vous trouverez joint le **calendrier 2025** que la municipalité a le plaisir de vous offrir. Au fil des mois, vous découvrirez ou redécouvrirez le riche patrimoine de notre commune, au travers des calvaires. Vous pouvez placer les 14 calvaires que compte Bodilis sur le plan en pages centrales, et vérifier vos réponses en dernière page !

Noël à Bodilis

Dimanche 29 décembre

Tous les bodilisiennes et bodilisiens, leurs familles et amis sont conviés au « Noël à Bodilis »

Retrouvons-nous à partir de 17h à la salle Multifonctions, pour passer un agréable moment de fête. Un spectacle de magie sera proposé pour tous par « Jazz le magicien ». Le Kop Vin Chaud du Haut-Léon FC vous servira vin chaud et boisson des lutins au son des chants de Noël devant un grand feu ! Le Père Noël nous fera l'honneur d'un passage (on l'espère) dans le bourg pour distribuer confiseries et chocolats aux petits et grands.



AGENDA DU MOIS

→ **Le 29 décembre** : Noël à Bodilis, SMF à partir de 17h00

→ **Le 4 janvier** : tournoi Nedeleg Fustal U9, Haut-Léon FC, salle Jean Moysan à PLOUGAR

→ **Le 12 janvier** : Loto enfants, Centre de loisirs, SMF de 15h à 17h

→ **Le 17 janvier** : Vœux du Maire, SMF à 18h30

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au Pôle Arc en Ciel.
(Contact : 02 98 24 97 15)

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clémenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)

pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabcd.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41
d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08
contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Janvier 2009 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

ETAT-CIVIL

Naissance

* GUEGUEN Adèle, 11 lotissement du Petit Bois

URBANISME

Saisie des demandes par voie électronique à l'adresse :
www.sve-ccpl.sirap.fr

Dépôts de déclaration préalable

* CRENN Gérard, serre et clôture,
6 Lotissement du Petit Bois

* LAURANS Christophe, Isolation thermique par l'extérieur, bardage et ravalement, modification des ouvertures et remplacement des menuiseries, 228 Route de Creac'h Guial

Dépôts de permis de construire

* OLLIVIER Gurvan-DERRIEN Laury,
1 habitation, Route de Maner Soul



Haut-Léon FC

Le Haut-Léon FC organise son traditionnel tournoi Nedeleg Fustal U9.

Rendez-vous **Samedi 4 Janvier** à la salle Jean Moysan de Plougar pour encourager nos jeunes Footballeurs. Buvette et restauration sur place.

Centre de Loisirs Bodilis Plougar Plougourvest

Le centre de Loisirs BPP organise le **dimanche 12 janvier** de 15h à 17h un loto pour les enfants de moins de 14 ans, à la salle Multifonctions. Buvette et restauration sucrée sur place. Loto sur réservation par mail à inscription.alshbpp@gmail.com ou par téléphone au 06.60.74.11.83.



Soirée récréative

Les élèves de l'école Notre-Dame, quelques bénévoles, les élus, le CMJ et les agents municipaux ont enchantés les 300 spectateurs venus le **vendredi 6 décembre**, à la salle Multifonctions lors de la soirée récréative au profit de la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique, appelée également maladie de Charcot. Avec la participation des membres du comité des fêtes de Bodilis et quelques bénévoles, les spectateurs se sont régalés avec des crêpes sucrées et des boissons. Un grand merci aux participants et aux spectateurs, qui ont contribué à la réussite de cette soirée. La somme totale récoltée sera remise à l'association ARSLA.



CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

LE GALL Josiane 02 98 24 99 05

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

LASTENNET Gwendoline 06 61 23 92 15

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

ROPARS Jérémy 06 60 48 13 49

MARTINI Yann 06 59 78 17 66

HAUT LEON FOOTBALL-CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

Directrice 06 69 93 83 19

MOAL Audrey 06 84 16 46 97

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

ATZORI Christine 06 03 92 25 80

COMITÉ DES FÊTES

TISSEIRE Mélanie 06 35 22 95 61

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, Directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

ENTENTE BRO LEON

DEAL Pierre-Antoine 06 19 94 48 96

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

Antenne de Landivisiau 06 38 66 87 17

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

DECRET Michel 07 69 44 92 61

Le club Plijadur Quad

Le club Plijadur Quad de Bodilis remet 800 € à l'association de soins de support (ABSSOR) pour les malades du cancer

Le club Plijadur Quad ne se contente pas d'organiser des randonnées sportives, il effectue aussi régulièrement des dons en soutien à des associations œuvrant au bien-être de malades. Depuis 14 ans, le club Plijadur Quad regroupe une vingtaine



d'adhérents, adeptes de sensations fortes sur des quads de 500 cm³ à 1 000 m³. « Chaque année, nous organisons une randonnée sur les chemins du territoire. Des participants viennent parfois de loin. Ils étaient ainsi une cinquantaine de Corseul et Rennes lors de la dernière rando » commente Joseph Jézégou, le président de l'association. Cette année, la rando s'est déroulée le dimanche 27 octobre et a rassemblé une cinquantaine de concurrents.

Club Jeanne d'Arc

Randonnée mardi 3 décembre : 25 membres du club ont participé à la dernière randonnée de l'année sur les chemins de la commune.



La prochaine randonnée aura lieu à Trémagon (Plougar), le mardi 7 janvier, départ à 9h00 de la salle Jeanne d'Arc.

La randonnée sera suivie du pot de bonne année des randonneurs.

L'assemblée générale aura lieu le 16 janvier à 11h00. Délivrance des cartes à partir de 10h30 ; Inscription pour le repas avant le 6 janvier (tarif 12 euros).

La cotisation quant à elle reste inchangée à 20 euros.

Il est possible de payer sa carte dès à présent le lundi ou le jeudi après-midi au boulodrome.

Entente Bro Léon

L'ensemble du Conseil d'administration souhaite une très belle année 2025 à tous ses supporters, partenaires, licenciés, bénévoles.

Après les fêtes, place à la reprise. Ce mois-ci nous faisons un focus sur la catégorie moins de 11 ans. Pour rappel, chaque commune et ancienne entité a gardé son école de hand, c'est à dire les premiers pas, moins de 9 ans et moins

de 11 ans. Pour l'entente Bro Léon, il y a 7 équipes de -11 ans composées de 5 équipes de filles et 2 équipes mixtes.

Pour l'école de hand EBL PPBHB, il y a deux équipes de moins de 11 ans filles : l'équipe rose coachée par Tiphaine et Mathilde, et l'équipe mauve coachée par Greg et Alizée. Ces équipes ont 2 entraînements par semaine sur Bodilis le mardi, et sur Plougourvest le jeudi. Les entraînements sont réalisés par les animateurs communaux.

Le samedi, chaque équipe se retrouve pour affronter d'autres équipes du secteur et parfois d'autres équipes des écoles de hand EBL.

La Lettre pour le Père Noël est partie

Lors des activités d'éveil motricité, proposées le mardi par l'animateur communal David Morvan, les enfants, gardés par les assistantes maternelles de Bodilis, ont préparé leurs commandes de jouets pour le Père Noël, le mardi 3 décembre.

La semaine suivante, les assistantes maternelles sont venues avec les enfants déposer leur

lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël. Les enfants sont impatients du retour du courrier du Père Noël dans les prochaines semaines.





Informations municipales

MAM « Les P'tits Bodygliss » : Validation d'avenants

Par délibération du 5 juin 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à la construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles. En cours d'exécution, des modifications se sont avérées nécessaires pour mener le projet à son terme. Des sujétions techniques imprévues et des travaux supplémentaires sont apparus ainsi que des nouvelles demandes. Le Conseil Municipal a ainsi validé 7 avenants pour un montant total de 8 282,92 € HT.

Extension du Pôle Enfance « Arc-en-ciel »

Le Pacte Finistère 2030 - Volet 1 est à solliciter annuellement au Conseil Départemental. Il s'agit des projets qui s'achèveront en cours d'année 2025. C'est ainsi que le dossier relatif à l'agrandissement du Pôle Enfance « Arc en ciel » a été présenté pour une subvention espérée.



Eclairage de l'église Notre Dame

Le projet de rénovation de l'éclairage intérieur de l'église Notre Dame est présenté. Dans le cadre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la commune peut bénéficier d'une subvention. Le Conseil Municipal a validé donc le dépôt d'une demande dans le cadre du Fonds Vert, à hauteur de 80 % de la dépense prévisionnelle.

Création d'un espace fitness en libre accès et plein air

Dans le cadre de l'appel à projet porté par le Conseil Départemental pour les projets portés par le Conseil Municipal des Jeunes, la Commune se voit doter d'une subvention de 1 000 € pour la création d'un espace fitness en libre accès et en plein air.

Projet QUERAN

Un point sur l'avancement du projet de réhabilitation de l'ancien corps de ferme QUERAN est fait pour donner suite à la réception d'un devis concernant la démolition des remises attenantes à la maison. La démolition des granges et remises sera faite les **23 et 24 décembre** derniers.

Finances : Décision Modificative Budgétaire n° 1

M. le Maire a présenté le projet de DM n°1 qui est rendue nécessaire afin d'ajuster le prévisionnel au réel, entre autres dans le cadre de travaux effectués en régie par les services techniques.

Attribution d'une subvention à l'UNPRG

L'association « Union Nationale des Personnels et Retraités, veuves et veufs de la Gendarmerie du Finistère » souhaite renouveler son drapeau, usé et abîmé. Elle sollicite l'ensemble des communes du secteur de Morlaix à hauteur de 20 € par collectivité. Le Conseil Municipal a validé l'attribution de cette subvention.

Renouvellement du contrat d'assurance statutaire

Le contrat d'assurance statutaire avec le CIGAC via Groupama Loire Bretagne courait jusqu'au 31 décembre 2023 et a été tacitement renouvelé jusqu'au 31 décembre 2027. Afin de pouvoir en renégocier les termes, il a été dénoncé avec prise d'effet au 31 décembre 2024. Compte tenu de la proposition formulée, le Conseil Municipal décide de poursuivre sa collaboration avec Groupama Loire Bretagne.

Calendrier 2025

Comme c'est le cas chaque année, un nouveau calendrier de la commune est distribué, aux aînés avec les colis de Noël. Il est également inséré avec ce Keleier, distribué par les élus du Conseil Municipal. Quelques exemplaires pourront être mis en vente.

Agence Postale Communale : Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, La Poste s'appuie sur un réseau de points de contact, et propose aux communes la gestion de ces « agences postales communales ». La qualité de service est au cœur du contrat de présence postale. La convention établit les conditions dans lesquelles certains services de La Poste sont proposés en partenariat avec les Communes. C'est ainsi que la convention, arrivant à son terme, a été renouvelée pour les 9 prochaines années.

SDEF : Horaires d'extinction de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a validé la modification de la période d'allumage de l'éclairage public sur le territoire communal. Il s'éteindra tous les soirs de la semaine à 20h00 comme c'est le cas aujourd'hui et à 22h00 le week-end. En revanche, il s'allumera à 6h30 tous les jours de la semaine (au lieu de 7h00). Le fait d'avancer l'allumage matinal de l'éclairage public est motivé et justifié par la mise en sécurité des enfants se rendant au transport scolaire tous les matins entre 6h30 et 7h00. Pour sa part, l'extinction totale de l'éclairage public du 1^{er} mai au 31 août est maintenue.

CCPL : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau et assainissement - Année 2023

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau et assainissement de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau pour l'exercice 2023.

Rapport d'activité 2023 du SDEF

Il est disponible pour consultation en Mairie. Une version de ce rapport est téléchargeable sur le site Internet du SDEF.



Autorisations d'urbanisme : RAPPEL

Démarches à effectuer et devoirs des bénéficiaires de l'autorisation

service-public.fr - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Affichage de l'autorisation sur le terrain Articles R*424-15 A*424-15 à A*424-19 du Code de l'Urbanisme

Dès qu'une autorisation d'urbanisme ou une décision de non opposition vous est accordée, vous avez l'obligation d'afficher cette autorisation sur votre terrain. Cet affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

De quoi s'agit-il ? Vous devez afficher votre autorisation sur un panneau dès la notification de l'arrêté (ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non opposition est acquis). L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Il doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient bien lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public **pendant toute la durée du chantier**. (Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage).

Durée de l'affichage : Le panneau doit être affiché sans interruption et rester en place **pendant toute la durée des travaux** et pendant 2 mois minimum sans interruption, même s'ils durent moins longtemps. Il doit être visible de l'extérieur.

Preuve de l'affichage : En cas de contestation, vous devez apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage.

Délai pour commencer les travaux : Articles R*424-17 à 23 - R*423-47 -R*474-1 du Code de l'Urbanisme R 515-109 du Code de l'Environnement

Le permis de construire, d'aménager, de démolir ou la déclaration préalable de travaux ont une **durée de validité de 3 ans**. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'1 an. Ce délai de 3 ans démarre à compter de sa notification.

Déclaration d'ouverture de chantier (D.O.C.) Articles R*424-16 - R*424-17 à 20 du Code de l'Urbanisme

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est à faire sur un document Cerfa signalant le **commencement des travaux** à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux pour les permis de construire ou un permis d'aménager.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) Articles L*462-1 et 2 - R*462-1 à 10 - A*462-1 du Code de l'Urbanisme

Vous avez terminé la construction pour laquelle vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme. **Il vous faut en informer la mairie par une Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** en utilisant le formulaire Cerfa **DAACT** à déposer en mairie :

- Par voie dématérialisée selon les dispositions prises par votre commune (renseignez-vous sur le site de la mairie ou sur place) ; par lettre RAR : Recommandé avec avis de réception ou déposée contre récépissé

Quand vous remplissez la DAACT, **vous déclarez la fin des travaux et leur conformité à l'autorisation d'urbanisme** que vous aviez obtenue. Elle concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux :

- Construction neuve ou sur bâtiment existant
- Aménagement (lotissement, camping...)
- Changement de destination : Il existe 5 types de destinations : exploitation agricole et forestière, habitation, commerce et activités de service, équipements d'intérêt collectif et services publics, autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire. Il y a changement de destination lorsque l'on passe d'une catégorie à une autre.
- Division de terrain

La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.

En fonction du projet, vous devez joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction. (exemple : Attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique (RT2012)..)

BPTT : résultats de la 1^{ère} phase du championnat

Le week-end du **13 et 14 décembre** voyait la fin de la première phase du championnat.

En D2, l'équipe 1 termine dernière de sa poule, les joueurs du capitaine Nicolas Le Nan, évolueront en D3 à partir de janvier. L'équipe 2 qui évolue en D4, a réussi à se maintenir dans une poule très relevée. Les hommes de Pascal Herry font une belle phase. Enfin l'équipe 3 du capitaine Mickael Bizien, ont rencontré de très grosses équipes mais se maintient en D5. Chez les jeunes, la phase démarrait difficilement avec la blessure du joueur n° 1 de l'équipe Romain Le Vot. Emma Morvan, Théo Le Floc'h, Noah Herrada, Aileen Herrada ont pris beaucoup de plaisir malgré leur position de dernier dans le groupe.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Bodilis entame avec enthousiasme cette nouvelle année qui sera pleine de nouveautés et de festivités.

Effectivement, durant la première année de la nouvelle équipe, une dynamique positive a été instaurée grâce à votre participation aux événements organisés par et/ou en collaboration avec le Comité des fêtes. Différents événements doivent être rapidement enregistrés dans vos agendas :

- Les présidents des associations bodilisiennes seront rapidement conviés par mail à un temps d'échange autour des projets et besoins de chacun.

- **Soirée dansante animée par le groupe Live Fever** : le **samedi 15 février 2025**, nous vous donnons rendez-vous pour une soirée familiale et dansante à la salle multifonctions. Musique de variété française et internationale. Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ce moment festif !

- **Tombola géante** : du 7 janvier au 25 mars en lien avec notre partenaire CMB, nous participons à une tombola. **464 lots sont à gagner** (tels qu'un scooter ou une trottinette électrique). N'hésitez pas à tenter votre chance en scannant le QR Code, les tickets sont dématérialisés. **Le prix du ticket est de 1,50€**. En participant à cette tombola, nous avons la possibilité de collecter des fonds afin de vous offrir des événements encore plus festifs.

- **Assemblée Générale** : **mardi 11 mars** à 20h à la MPT. C'est votre moment pour échanger avec nous et/ou nous rejoindre au conseil d'administration pour participer à l'élaboration des temps forts du CDF, en fonction de votre disponibilité et de vos envies. On vous attend nombreux(ses) !

Au fil de l'année, nous vous promettons des événements nouveaux (tel que Bod&Bier le **17-18 mai** pour découvrir une vingtaine de brasseries locales motivées pour vous faire déguster leurs bières et autres boissons mais également pour rencontrer des producteurs et artisans locaux, en profitant d'un concert et/ou d'une balade-dégustation) ainsi que le retour de succès (tel que le barbecue géant le **27 juin** et bien d'autres).

Suivez-nous sur notre page Facebook pour avoir de plus amples informations et/ou contactez-nous par mail cdf.bodilis29@gmail.com ou par téléphone au : 06.35.22.95.61.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une belle et festive année 2025.



CALENDRIER DES FETES - ANNÉE 2025

Janvier

- 12/01 : Loto enfants, SMF
- 16/07 : AG Club Jeanne d'Arc, SMF
- 17/01 : Vœux de la municipalité, SMF
- 18/01 : AG Bodilis Sports Canins, SJA
- 18/01 : Soirée de quartier, Amezein Mechou, MPT
- 24/01 : AG Les Hauts du bourg, MPT
- 25/01 : Repas Haut-Léon FC, SMF

Février

- 01/02 : Inauguration M.A.M., SMF
- 07, 08 et 09/02 : Concours, Bodilis Sports Canins, Kervennou
- 15 et 16/02 : Soirée Disco, Comité des fêtes, SMF
- 22 et 23/02 : Tournoi des amis, BPTT, SMF

Mars

- 01/03 : Loto, A.P.E.L. Ecole Notre Dame, SMF
- 11/03 : AG, Comité des fêtes, MPT
- 15 et 16/03 + 22 et 23/03 : Représentation théâtrale, « La Bodilis Troupe », SMF

Avril

- 06/04 : Journée de solidarité, SMF
- 11/04 : After Work, Comité de Jumelage, SMF
- 21/04 : Chasse à l'oeuf, organisée par le CMJ, stade

Mai

- 08/05 : Tournoi des familles, Haut-Léon FC, stade
- 08/05 : Commémoration du 8 Mai 1945, Mon. aux morts
- 17 et 18/05 : Bod&Bier, Comité des fêtes, SMF
- 31/05 : Pardon de la Vierge Noire

Juin

- 06/06 : Tournoi de fin de saison, BPTT, SMF
- 06, 07 et 08/06 : Visite des Anglais, Comité de Jumelage, SMF

- 08/06 : Tournoi U9, Haut-Léon FC, stade
- 09/06 : Tour de la commune à vélo, Club Cyclo, Dép. SMF
- 13/06 : AG, BPTT, SJA
- 15/06 : Tournoi, Entente Bro Léon, SMF
- 27/06 : Barbecue Géant, Comité des fêtes, SMF

Juillet

- 19/07 : La Belle Estivale, Bourg
- 26/07 : Concours départemental du cheval Breton, Bourg
- 29/07 : Interclubs, Club Jeanne d'Arc, SMF + MPT + SJA

Août

- 15/08 : « Pardon du 15 août » et Repas, Comité des fêtes et paroisse, SMF
- 23/08 : Tournoi de Pétanque, Les amis de Kérichen
- 30/08 : Tournoi U10, Haut-Léon FC, stade

Septembre

- 06/09 : Barbecue, Comité de Jumelage, Préau
- 07/09 : « La Bodilienne », BVA, SMF
- 13/09 : Fête des voisins, Les Hauts du Bourg, MPT
- 27/09 : Portes ouvertes, Bodilis Sports Canins, Kervennou

Octobre

- 11/10 : Jour de la Nuit
- 12/10 : Foire aux puces, Ecole, SMF
- 18/10 : Repas du CCAS, SMF
- 23 et 24/10 : Fête de la science, Comité des fêtes, MPT

Novembre

- 11/11 : Commémoration de l'Armistice, mon. aux morts
- 15/11 : Raclette géante, Comité de Jumelage, SMF

Décembre

- 05/12 : Soirée récréative, SMF
- 08/12 : AG, Comité de Jumelage, MPT
- 28/12 : « Noël à Bodilis » SMF

Circuits Cyclo Janvier 2025

5 janvier :

Gr 1 et 2 9h00, 67 km st vougay, plouescat, goulven, lesneven, ploudaniel, st thonan, (vers voie express), st eloi, plouédern, lesvéoc.

Gr 3 9h30, 50 km plougar, lanhouarneau, lesneven, ploudaniel, st thonan, (vers voie express), st eloi, plouédern, plouneventer, lesvéoc.

Gr 4 circuit à décider sur place.

12 janvier :

Gr 1 et 2 9h00, 67 km kervoanec, landi, kermat, cx neuve, penzé, kerlaudy, gare st pol, plouescat, mengleuz.

Gr 3 9h30, 49 km st vougay, tréfla, sibiril, plouescat, plounevez, lanhouarneau, plougar.

Gr 4 Circuit à décider sur place.

19 janvier :

Gr 1,2 et 3 9h00, 50 km kernoter, plougar, lanhouarneau, gare tréflez, keremma, plouescat, kéréder.

Gr 4 9h30 circuit libre (**SUIVI DU POT DE LA NOUVELLE ANNEE A 11H30**)

26 janvier :

Gr 1 et 2 9h00, 68 km bellevue, canardic, gare landi, sizun, le tréhou, irvillac, daoulas, le stum, landerneau, landi, tiez.

Gr 3 9h30, 49 km gare landi, (vers sizun), landerneau, plouédern, plouneventer, st servais, coat-reun.

Gr 4 9h30 circuit à décider sur place.

Braderies du Secours Populaire de Landivisiau

Le vestiaire est ouvert à tout public les mardis et jeudis de 14h à 16h30, zone du Fromeur. Les vêtements doivent être propres et non démodés. Nous ne prenons plus : les encyclopédies, les lampes hallogènes les lustres, les grands meubles (lit, armoire, buffet etc), le gros électroménager (four, machine à laver) les téléphones, le matériel hi-fi et télévision, le matériel informatique, les grands tapis, le matériel de camping, le gros matériel de sport, les vélos adultes, les articles de puériculture non homologués, les casques de moto.

Vous trouverez en pièce jointe toutes les dates pour les braderies du Secours Populaire de Landivisiau avec le thème à chaque ouverture.

MOIS	Dimanche	Mercredi	Horaire	Samedi	Horaire	Motif
Janvier		15	14H - 16H30	18	10H - 16H30	50% sur tous les rayons.
Février		12	14H - 16H30	15	10H - 16H30	8 € le sac de 50L et 5 € le sac de 30L de vêtements de seconde main. -50% sur les livres.
Mars		12	14H - 16H30	15	10H - 16H30	Vêtements de seconde main adultes à 1€ et enfants à 0,50€ et -50% sur la vaisselle.
Avril		9	14H - 16H30	12	10H - 16H30	-50% sur tous les rayons
Mai	18 (14h-17h)	14	14H - 16H30	17	10H - 16H30	8€ sac 50L et 5€ sac 30L de vêtements de seconde main et -50% sur les bijoux
Juin		11	14H - 16H30	14	10H - 16H30	1€ vêtements adultes 0,50€ vêtements enfants de seconde main -50% sur chaussures et les sacs à main
Juillet		9	14H - 16H30	12	10H - 16H30	-50% sur tout.
Août	Pas	De	Braderie			
Septembre		10	14H - 16H30	13	10H - 16H30	8€ sac 50L et 5€ sac 30L de vêtements de seconde main et -50% sur la vaisselle.
Octobre		8	14H - 16H30	11	10H - 16H30	1€ les vêtements adultes et 0,50€ les vêtements enfants de seconde main et -50% sur les chaussures et les sacs à main.
Novembre	9 (14h-17h)	12	14H - 16H30	15	10H - 16H30	-50% sur tout.
Décembre		10	14H - 16H30	13	10H - 16H30	8€ sac 50L et 5€ sac 30L de vêtements de seconde main et -50% sur les jouets

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Médiathèque municipale « Lecture pour tous »

☎ 02 98 68 25 34 -

bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque a le plaisir de vous accueillir

Le mercredi de 15h00 à 17h00,

Le samedi et le dimanche de 10h00 à 12h00

Fermeture exceptionnelle mercredi 1^{er} janvier

Eveil lecture : Tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10h15.

Animation à la médiathèque à l'attention des plus jeunes de 6 mois à 3 ans accompagnés. Découverte du livre et des histoires, comptines, jeux de doigts...

Entrée libre

Accueil école : Tous les mardis de 11h à 12h, accueil des classes avec David Morvan et deux bénévoles de la médiathèque.



Passage de la navette : Le prochain passage est programmé le **mercredi 22 janvier**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences.

Des magazines sont à votre disposition : Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux ; et pour les enfants : J'aime lire.

De nombreux jeux sont également à votre disposition sur place. Nouveaux achats romans, policiers, documentaires, à découvrir.

L'équipe Médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025

E KORN AR VREZONEGERIEN

E KORN AR VREZONEGERIEN

E-pad m'ema Loeiz o klask gwerza e louzeier, emaom-ni atao gand Visant ha Soazig e Kastell-Paol (tennet euz al leor « O pourmenn dre Vreiz-Izel » savet gand Visant Seite).

- V : Ar paotr Yaouank, anvet Nuz, bet gant Sant Paol o teurel er mor an dragon, zo bet lesanvet goude Gour-na-deh, hag e vaner e Kleder, Kergournadeh, da lavared eo : Kêr an hini na deh két. Evel-se eo anvet atao an dismantrou a jom anezañ.

- S : Tra souezuz, e buhez meur a zant breizad ha meur a zant all e vez ano alêz euz dragoned. Daoust hag ez eus bet dragoned evel-se er vro, eur wech bennag ?

- V : E hellfe beza bet. Méd kredi a heller, ive, n'eo an dragoned-se nemed eur skeudenn euz ar bagañez pe an doueu faoz a rene neuze war ar vro.

- S : Goude eur seurt burzud, Sant Paol a dle beza bet gwelet mad gand e genvroiz ?

- V : Kén mad ma soñjas Wizur e vije réd ober anezañ euz eskob pa ne oa hini e-béd c'hoaz e Bro-Leon. Da genta, e roas dezañ Enez-Vaz da zével enni eur manati evid ar veneh a oa deuet d'e heul euz Breiz-Veur. Goude e roas dezañ kastell koz ar Romaned gand ar gêriadenn a oa stag outañ, hag a oa bet kêr Ouelamor da amzer an Arvoriz.

- S : Hag e teuas da veza eskob ?

- V : Goude beza bet kaset da léz ar Roue Childebert evid beza konsakret. Ha setu savet eskopti Leon gand Sant Paol en e benn.

- S : Eun dra all souezuz-kenañ a gavom c'hoaz e buhez Sant Paol : ar hloh e-neus lezet war e lerh, anvet An Hirglaz, hag e-neus ar vertuz da barea diouz ar boan skouarn.

- V : Souezuz eo ar hloh-mañ, e gwirionez kén koz all ha ma 'z eo ! Heñvel eo ouz kleier all miret e Bro-Iwerwon hag a zo euz ar memez amzer : hini Sant Patrig, da skwér.

- S : Hag ar hloh-se a zo bet eet beteg ennañ dre vuzud, hervez Buhez ar Zent an Aotrou Perrot.

- V : Dre henou eur pésk paket war an aot en Enez-Vaz gand eur pesketour. Ar Roue Marh enoa seiz kloh en e balez. Paol, a-raog kuitaad e vro henidig, a houlennas unan anezo. Marh ne fellas két dezañ, ha setu perag e teuas Doue war e zikour en eur gas dezañ unan euz ar zeiz kloh-se dre vuzud.

- S : Sant Paol, a lavar deom Buhez ar Zent, a oe laouen braz pa deuas ar pesketour da zigas dezañ ar hloh.

- V : Ar hleier-ze a oa ar hiz anezo neuze. Sonet e vezent gand an dorn da hervel ar veneh d'an ofisou pe an dud d'an overenn.

NEDELEG LAOUEN, BLOAVEZ MAD HA YEHEM MAD D'AN OLL !

Pendant que Loeiz vend ses louzou, nous sommes encore avec Visant et Soazig à Saint-Pol-de-Léon (extrait du livre « Balade en Basse-Bretagne » de Visant Seité).

- V : Le jeune homme, nommé Nuz, qui était allé avec Saint Pol précipiter le dragon dans la mer, a été surnommé ensuite, Gour-na-deh, et son manoir à Cléder, Kergounadeh, c-a-d : La maison de celui qui ne fuit pas. Ainsi sont toujours nommées les ruines qui en restent.

- S : Chose étonnante : dans la vie de plusieurs saints bretons et d'ailleurs, il est souvent question de dragons. Y a-t-il eu de tels dragons au pays, une fois ou l'autre ?

- V : C'est possible. Mais on peut penser aussi que ces dragons ne sont qu'une image du paganisme ou des faux dieux qui régnaient alors sur le pays.

- S : Après un tel miracle, Saint Pol a dû être bien vu de ses compatriotes ?

- V : Tellement bien que Wizur pensa qu'il faudrait bien en faire un évêque, étant donné qu'il n'y en avait pas encore en Léon. D'abord, il lui donna l'île de Batz afin d'y construire un monastère pour les moines venus avec lui de Grande-Bretagne. Puis il lui donna le vieux château des Romains avec le village y attenant, et qui fut Ouelamor du temps des Armoricaïns.

- S : Et il devint évêque ?

- V : Après avoir été envoyé à la cour du Roi Childebert pour y être consacré. Et voilà institué l'évêché de Léon avec Saint Pol à sa tête.

- S : On trouve encore une autre chose très étonnante dans la vie de Saint Pol : la cloche qu'il a laissée après lui, nommé An Hirglaz, et qui a la vertu de guérir des maux d'oreille.

- V : Cette cloche est très étonnante, tellement elle est ancienne ! Elle est semblable à d'autres cloches conservées en Irlande et qui sont de la même époque : celle de Saint Patrick, par exemple.

- S : Et cette cloche lui est parvenue miraculeusement, selon Buhez ar Zent (Vie des Saints) de Monsieur Perrot.

- V : Par la bouche d'un poisson attrapé sur la grève à l'île de Batz par un pêcheur. Le Roi Marc avait 7 cloches en son palais. Pol, avant de quitter son pays d'origine, demanda l'une d'entr'elles. Marc refusa, et voilà pourquoi Dieu vint à son secours en lui envoyant une de ces 7 cloches par miracle.

- S : Saint Pol, nous dit Buhez ar Zent, fut ravi quand vint le pêcheur lui apporter la cloche.

- V : C'était la mode de ces cloches en ce temps-là. On les faisait sonner à la main pour appeler les moines aux offices ou les gens à la messe.

JOYEUX NOEL, BONNE ANNEE ET BONNE SANTE !

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Nouveau : CHOGAN Lorène - conseillère indépendante. Parfum, cosmétiques, produits ménagers. 06.84.53.15.99 Lo.gueguen@gmail.com

Manon Secrétariat - Manon POULIQUEN, Assistante administrative indépendante pour les entreprises. Manonsecretariat.contact@gmail.com, 07.65.65.61.98 www.manonsecretariat.com

UNIVERS METAL, Réalisations sur mesure d'escalier, garde-corps, verrière, portail. Gabriel Lossouarn 06 03 18 20 33 / gabriel.lossouarn@hotmail.fr

SAS EEMOREV - Cyril BAUDOT 136 rue Loeiz Ar Floc'h. Réalisation d'assainissements individuels, collectifs ou semi-collectifs. 06 82 54 73 78 contact@eemorev.com

GD papiers - Gwendoline HOARAU DOLL, Soutien en gestion administrative, professionnels et particuliers - 06.84.19.29.34, gdpapiers@gmail.com

Sophrologue, Anaïk VICAN-UGUEN 06.70.44.20.98 sophro.vican.uguen@gmail.com

Psychologue - Graziella GUERCIO 07.67.36.25.03

Atelier Magara, Relooking de meubles, home staging et service aux entreprises (secrétariat, logistique) Marion ROUSSEAU - 06.22.53.72.81

H2O at Home, Anne, conseillère indépendante. Produits d'entretien écologiques. 06.49.09.08.44.

Hexagone Plomberie Chauffage, Dépannages plomberie/chauffage, installations chaudières et PAC, désembouage, création de salles de bains. 07.67.75.24.38. 137 chemin de Lambert Bodilis

Entreprise PERAN
Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension. 02.98.19.20.01. accueil@peran-brest.com, www.constructions-peran.com

NDL RAVAL DECO, Ravalement, enduit projeté, isolation thermique, peinture extérieure et intérieur. 09.53.17.04.35, 06.62.44.00.94. ndraval@yahoo.fr

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante Atymo France. 07.69.56.37.36. Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile Ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie - 06.76.92.62.59.

Bricolage et jardinage, 06.49.45.36.98. En chèque emploi service. Mickaël Créac'h.

L'Hermine Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain Boulangerie L'Atelier de Maëlan. Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 15h.

Cabinet infirmier Nathalie CREN-DARGENT. 16 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 7h à 7h30 ou sur rdv. Sauf pdt les vacs scolaires. 02.98.29.86.65 - 06.83.05.31.39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie 342 rue Notre Dame. Johan TORRES, 02.98.61.33.64

Le Salon de Sophie, Coiffure femme-homme-enfant. 336 rue Notre Dame, 02.98.72.50.26

Cg-informatique
Dépannage et vente de matériels informatiques pour particuliers. Guillaume Cetnarowski, 90 rue de l'ancienne forge - 02.98.24.76.07 ou 06.43.47.69.46. - cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06.68.87.29.29

Élevage-Pension, Éleveurs & Soigneurs chiens et chats « des mille nuances de douceur » Stéphanie et Ludovic DEMELLE, 07.63.85.09.52 contact.millenuancesdedouceur@gmail.com

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org via Panneau Pocket et la page Facebook

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **17 janvier 2025** à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com